RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

Agence Régionale de Santé Hauts-de-France

**AVIS DE CLASSEMENT DE LA COMMISSION D'INFORMATION ET DE SÉLECTION D'APPEL A PROJETS MÉDICO-SOCIALE DU 10 DECEMBRE 2020**

**Appel à projets n°2020-1 pour la création de Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) pour personnes en grande précarité**

Conformément à l'article L. 313-1-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles relatif à la procédure d'appel à projets et d'autorisation, l'ARS Hauts-de-France a lancé l'appel à projets pour la création de 2 Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) pour personnes en grande précarité de 25 places chacun sur les territoires de proximité du Valenciennois (59) et de Laon-Château-Thierry/Soisson (02).

7 candidatures ont été reçues par les services de l'ARS Hauts-de-France et ont toutes été déclarées recevables.

La commission d'information et de sélection d'appel à projets médico-sociale, placée auprès du Directeur général de l'ARS Hauts-de-France, s'est réunie le jeudi 10 décembre 2020 et a établi le classement suivant au regard des critères fixés par le cahier des charges :

**Sur le territoire de proximité du Valenciennois :**

| POSITION N° | PORTEUR DE PROJET |
|---|---|
| 1 | SSIAD de Valenciennes porté par ASSAD - AJAR |
| 2 | SSIAD de La Sentinelle porté par ALEFPA |
| 3 | SSIAD de La Sentinelle porté par La Croix Rouge |
| 4 | SSIAD de Denain porté par l'AVAD |
| 5 | SSIAD de Trith-Saint-Léger porté par COALLIA |

**Sur le territoire de proximité de Laon-Château-Thierry/Soisson :**

| POSITION N° | PORTEUR DE PROJET |
|---|---|
| 1 | SSIAD de Soissons porté par l'AMSAM |
| 2 | SSIAD de Soissons porté par COALLIA |

L'avis de classement de la commission d'information et de sélection d'appel à projets médico-sociale fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France et sur le site Internet de l'ARS Hauts-de-France (http://www.ars.hauts-de-france.sante.fr).

Fait à Lille, le 18 DEC. 2020

Pour le Directeur général de l'ARS Hauts-de-France
et par délégation,
Le Président de la commission d'information et de sélection,

Sylvain LEQUEUX,
Directeur de l'offre médico-sociale